

# Débat public Calais Port 2015

**cndp**  
Commission particulière  
du débat public  
Calais Port 2015

## Le journal du débat N°2

[www.debatpublic-calais-port2015.org](http://www.debatpublic-calais-port2015.org)

**Novembre 2009**

### > SOMMAIRE

- Site internet :  
6 000 visites depuis début  
septembre
- Plus de 30 cahiers  
d'acteurs
- Les principes particuliers  
du débat public
- Une presse locale  
participante
- Des séances constructives  
et variées

### Pour tout contact

Commission particulière  
du débat public  
Calais Port 2015

24 place d'Armes  
62100 Calais

Tél. : 03 21 46 18 00  
Fax : 03 21 46 06 99

[contact@debatpublic-  
calais-port2015.org](mailto:contact@debatpublic-calais-port2015.org)



*Pierre-Frédéric  
Ténière-Buchot  
Président  
de la Commission  
particulière  
du débat public*

**Quatre  
réunions  
publiques  
en l'espace  
de douze  
jours...**

### Novembre sera dense

Comme nous avons eu l'occasion de le rappeler à plusieurs reprises, la Commission nationale du débat public (CNDP) a validé un calendrier du débat sur le projet Calais Port 2015 qui se terminait suffisamment tôt pour ne pas télescoper le début de la campagne électorale du scrutin régional de mars 2010 qui concerne au premier chef le Conseil régional, maître d'ouvrage.

Ce calendrier a dû être aménagé d'abord parce que certaines salles n'étaient plus disponibles : celle d'EuroTunnel prévue pour le 5 novembre a une capacité restreinte qu'elle ne peut dépasser pour des raisons de sécurité, elle a été remplacée par la salle polyvalente de Coquelles ; celle du Minck a été réquisitionnée pour la campagne de vaccination contre la grippe A, la CPDP a dû se déplacer à Sangatte pour le 10 novembre. Ensuite pour faciliter l'expression des auteurs de cahiers d'acteurs (cf. page 2), une réunion a été rajoutée au même endroit la veille, le lundi 9 novembre.

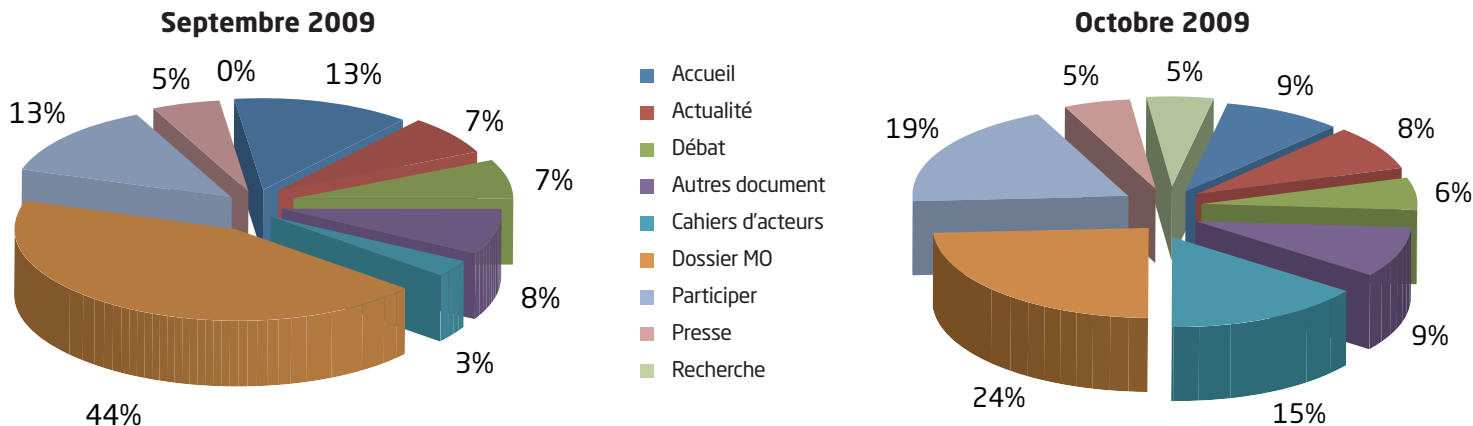
### Et après... ?

A partir de la date de clôture du débat, soit le 24 novembre, notre Commission particulière et la Commission nationale disposent de deux mois pour en rédiger respectivement le compte rendu et le bilan. Le compte rendu, dont quelques grandes lignes seront présentées le 16 novembre à la réunion de clôture à l'hôtel de ville de Calais, reprendra les différentes positions exprimées en réunion publique, dans les pages des cahiers d'acteurs et sur le site internet. La CNDP transmettra au Président du Conseil régional Nord-Pas-de-Calais ses principaux éléments et suggestions puis laissera trois mois à ce dernier pour indiquer les suites qu'il entend leur donner.

# Un site internet complémentaire des réunions

Au mois de septembre le site internet de la CPDP ([www.debatpublic-calais-port2015.org](http://www.debatpublic-calais-port2015.org)) a enregistré 2144 visites. Pour le mois d'octobre, ceux sont 3816 internautes qui sont venus nous rendre visite...

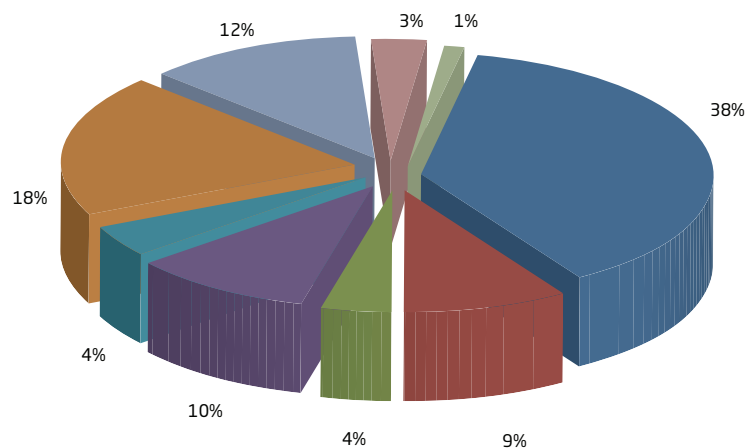
## Les rubriques les plus consultées



## Questions/réponses

La rubrique « PARTICIPER>questions et réponses » comptabilise, au 2 novembre, 67 questions réparties comme telles :

Les thèmes abordés	Nombre	%
Impact environnement / Pollution	25	38
Périmètre du Projet	6	9
Organisation du Débat	3	4
Dossier du Débat	7	10
L'après Débat	3	4
Plaisancier/Pêche/Tourisme	12	18
Economie/Construction/Emploi	8	12
Documentation	2	3
Question CPDP	1	1



## Plus de 30 cahiers d'acteurs

L'avancement des réunions publiques, l'évocation des différentes facettes du projet a visiblement motivé les diverses parties prenantes pour saisir l'offre de la Commission : réaliser et diffuser un cahier d'acteurs, mettant sur papier leurs opinions, alertes, suggestions argumentées. Pour qu'un grand nombre d'entre elles puissent les présenter publiquement, la Commission a d'ailleurs décidé de rajouter une réunion d'expression le 9 novembre à Sangatte.

Ces documents de 4 à 8 pages sont illustrés, ils permettent d'étoffer les points de vue et de compléter celui exprimé par le maître d'ouvrage dans le Dossier du débat ; ils ont qualitativement une présentation du même niveau que celle du Dossier du débat. Ils sont le signe d'un fort investissement des différents organismes - associations, collectivités territoriales, entreprises, organismes professionnels ou consulaires... - dans le débat.



## Les principes particuliers du débat public

Par rapport à d'autres formes de concertation publique, les principes **ETAIN** pour équivalence, transparence, argumentation, indépendance et neutralité (les deux derniers s'appliquant à la seule CPDP) doivent être respectés dans le déroulement du débat.

### > L'ÉQUIVALENCE

La CPDP garantit à toute personne la possibilité de s'exprimer, de poser une question ou d'émettre un avis ou une proposition. Les prises de parole en réunion publique ne suivent pas de protocole particulier.

### > LA TRANSPARENCE

La CPDP veille à la clarté et à l'accessibilité des différents messages, sans privilégier qui-conque. Elle exige des participants aucune rétention d'information et rend compte du débat à sa clôture.

### > L'ARGUMENTATION

La CPDP prend garde à ce que le débat se construise progressivement sur la base d'opinions argumentées.

### > L'INDÉPENDANCE

La CPDP est indépendante du maître d'ouvrage et des pouvoirs publics, ses membres sont indemnisés par la Commission nationale selon un barème réglementé. Le maître d'ouvrage finance, quant à lui, l'organisation du débat.



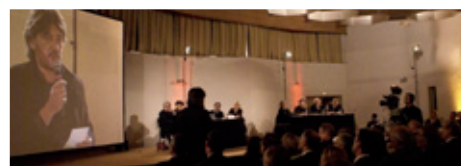
### > LA NEUTRALITÉ

La CPDP s'assure de la qualité du débat et elle n'a pas d'avis à donner sur le projet lui-même.

## Des séances constructives et variées

Après le lancement du débat le 18 septembre qui a connu une affluence très supérieure aux prévisions, les réunions se sont succédées jusqu'aux vacances scolaires de la Toussaint à un rythme pratiquement hebdomadaire. Salles bien remplies et questions variées : les séances se sont révélées constructives et riches en interventions.

Certaines thématiques sont revenues régulièrement dans les échanges, parmi elles les prévisions de trafic, la cohérence et la complémentarité de l'ensemble des ports régionaux, la multimodalité avec les liens routiers et ferroviaires, les impacts environnementaux autour des sédiments et de l'évolution du trait de côte... Les trois prochaines réunions permettront de revenir sur certaines facettes ou d'en aborder de nouveaux aspects.



En complément de l'examen cartographique, pour bien s'imprégner de la géographie et mieux saisir l'importance des enjeux maritimes et environnementaux du projet, la CPDP a pris le temps de survoler les territoires concernés.

CALAIS PORT 2015

Une neuvième réunion et quelques changements pour le débat public

Les réunions publiques autour de Calais port 2015 connaissent quelques modifications.

Les réunions publiques autour de Calais port 2015 ont été essentiellement en débat.



Plusieurs réunions sur l'avenir du port sont prévues.



# Une presse locale participante

Lors de la présentation du débat à la presse début septembre, la Commission avait insisté sur le rôle que la presse locale peut jouer dans ce processus démocratique qu'est le débat. D'une part pour annoncer les réunions publiques et ainsi contribuer à la sensibilisation du public, d'autre part pour rendre compte de ce qui peut se dire lors des échanges. Surtout que les réunions publiques ne se ressemblent guère et que leur succession est

cumulative : des questions ou des thèmes reviennent d'une réunion à l'autre avec des éléments nouveaux, sans compter l'évolution parallèle de l'actualité.

## Calendrier des réunions mis à jour

**Attention !** Une réunion supplémentaire et deux changements de lieu :

- > Jeudi 5 novembre - **COQUELLES** - Salle polyvalente ▶ Nouveau lieu  
Réunion thématique :  
"Aspects techniques, gouvernance et financement du projet."
- > Lundi 9 novembre - **SANGATTE** - Salle des fêtes ▶ Nouvelle date
- > mardi 10 novembre - **SANGATTE** - Salle des fêtes ▶ Nouveau lieu  
Réunions d'expression.
- > Lundi 16 novembre - **CALAIS** - Hôtel de Ville  
**Clôture du Débat.**

Toutes les réunions commencent à 19 h 30 et sont ouvertes à tous.



### La permanence du débat public « Calais Port 2015 »

Un lieu d'accueil et d'échange pour tous. Espace d'information pour accéder aux documents du débat ou prendre connaissance du calendrier des réunions.

**24, place d'Armes à Calais**

Ouverte à tous du lundi au vendredi  
9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30

Tél. : 03 21 46 18 00 - Fax : 03 21 46 06 99

[contact@debatpublic-calais-port2015.org](mailto:contact@debatpublic-calais-port2015.org)

[www.debatpublic-calais-port2015.org](http://www.debatpublic-calais-port2015.org)